



# La publication des Recueils de Lesage au début du XIXe siècle : entre volonté de transmettre des savoirs, quête de reconnaissance et souci de postérité

Nathalie Montel

## ► To cite this version:

Nathalie Montel. La publication des Recueils de Lesage au début du XIXe siècle : entre volonté de transmettre des savoirs, quête de reconnaissance et souci de postérité. Quaderns d'Història de l'Enginyeria, 2009, X, pp.33-52. halshs-00485784

**HAL Id: halshs-00485784**

**<https://shs.hal.science/halshs-00485784>**

Submitted on 21 May 2010

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

## La publication des *Recueils* de Lesage au début du XIX<sup>e</sup> siècle : entre volonté de transmettre des savoirs, quête de reconnaissance et souci de postérité

Les ingénieurs fabriquent de nombreux objets. Ceux ici considérés n'appartiennent pas aux productions auxquelles on songe spontanément venant de la part d'ingénieurs puisqu'il s'agit de livres. L'enquête menée s'attache plus particulièrement à la publication entreprise au début du XIX<sup>e</sup> siècle par l'ingénieur des ponts et chaussées Pierre-Charles Lesage (1740-1810) de deux *Recueils de divers mémoires extraits de la bibliothèque des ponts et chaussées*. Bien qu'il n'en soit pas le héros principal, l'histoire de cette publication croise à plusieurs reprises celle du grand passeur de frontières qu'est Augustin de Bétancourt y Molina (1758-1824). Elle éclaire tout à la fois les contextes historiques particuliers dans lesquels cet ingénieur cosmopolite a travaillé et le rôle qu'il a pu jouer dans la circulation transnationale des savoirs.

Cette enquête sur les publications de Lesage s'inscrit par ailleurs dans le cadre plus large de travaux de recherches qui, suscitant depuis quelques années un intérêt croissant, croisent les apports d'une histoire sociale des savoirs et d'une histoire du livre<sup>1</sup>. Les investigations historiques engagées sur les livres porteurs de savoirs résultent de plusieurs préoccupations. Elles se fixent d'abord pour objectif d'éclairer leur contenu ou le sens que ces ouvrages ont pu avoir à l'époque de leur parution et de mieux comprendre les enjeux associés à leur apparition dans l'espace public. En restituant les circonstances historiques singulières dans lesquelles ils ont vu le jour, elles visent à expliciter les raisons pour lesquelles les livres ont été écrits et imprimés, à préciser la diffusion qui leur a été donnée et à mettre en évidence les significations portées par leurs formes matérielles. Placer les livres au centre des investigations historiques, c'est aussi mettre en œuvre une démarche dans laquelle les ouvrages imprimés ne sont pas considérés comme des sources neutres ou des supports inertes d'informations mais comme des agents à part entière de l'histoire. En mettant des livres au premier plan, surtout en ne se contentant pas d'observer les produits finis pour considérer leur production à partir des traces de leur fabrication, il s'agit en particulier d'interroger les conditions concrètes d'élaboration et de diffusion des savoirs et de questionner les modalités matérielles de construction des identités savantes.

L'analyse des conditions de fabrication tant intellectuelles que matérielles mais aussi des modalités de distribution des *Recueils* entend principalement montrer que ces ouvrages ont cherché à satisfaire à la fois des besoins de connaissance et un désir de reconnaissance. Par leur contenu, leurs formes et les premiers destinataires privilégiés, les *Recueils* nous renseignent sur leur auteur, sur son activité professionnelle mais aussi ses convictions et ses aspirations. C'est la dimension autobiographique de l'œuvre savante imprimée qu'il s'agira de mettre en évidence. L'étude s'appuie sur les ouvrages eux-mêmes, mais surtout sur les archives de Lesage, des papiers personnels qu'il a légués, avec sa bibliothèque et les objets de

---

<sup>1</sup> Voir notamment CHEMLA, Karine (éd.) (2004) *History of science, history of text*, Dordrecht, Springer, coll. « Boston studies in the philosophy of science » et FRASCA-SPADA, Marina ; JARDINE, Nick (éd.) (2000) *Books and the Sciences in History*, Cambridge, Cambridge University Press. Voir également MONTEL, Nathalie (2008) *Une revue des savoirs d'État. De la genèse à la fabrique des Annales des ponts et chaussées au XIX<sup>e</sup> siècle*, Dossier d'habilitation à diriger des recherches, Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

son cabinet particulier, à l'École des ponts et chaussées par un testament d'avril 1807<sup>2</sup>. En s'implantant à Marne-la-Vallée il y a quelques années, l'École nationale des ponts et chaussées a choisi de rendre hommage à ce généreux donateur en donnant son nom à sa bibliothèque centrale. C'est donc dans le riche fonds de documents anciens de la bibliothèque Lesage qu'est conservé aujourd'hui le legs de cet ingénieur<sup>3</sup>.

### **Une mise en scène de soi et un autoportrait : Lesage sort de l'ombre**

C'est un sentiment d'étrangeté qui ressort d'une première lecture des deux volumes des *Recueils* de Lesage, parus respectivement en 1806 et 1808, puis réimprimés dans une édition augmentée en 1810<sup>4</sup>. Cette impression d'étrangeté provient notamment du décalage entre ce que leur titre semble promettre, c'est-à-dire une sélection de mémoires sur l'art alors reconnus comme des classiques, et leur contenu. Les *Recueils* rassemblent en effet de documents variés dont il est difficile de saisir au premier abord quelle est la logique générale qui a présidé à leur sélection ou de dire ce qui les fédère. Ils renferment en effet des documents hétérogènes tant par le nombre de pages qui leur est respectivement attribué, que par les sujets dont il traite, ou encore par leurs formes ou les dates de leur écriture. D'un point de vue formel, les *Recueils* juxtaposent des textes, des tableaux, des listes descriptives et des dessins. Ils rassemblent des écrits déjà existants et d'autres élaborés spécifiquement pour la circonstance. Si un petit nombre d'entre eux ont déjà paru, sous forme de brochure imprimée indépendante ou d'article de périodique, la plupart étaient jusque-là restés manuscrits. Ce qui ne signifie pas qu'ils n'étaient pas diffusés, puisqu'à une époque où les publications sont encore rares et très coûteuses<sup>5</sup>, nombre de textes et d'images circulent dans des réseaux interpersonnels par l'intermédiaire de copies manuscrites<sup>6</sup>.

Un examen plus approfondi du contenu de ces *Recueils* et de ses conditions de production permet de ne pas considérer l'ambition affichée ou les destinataires désignés dans leurs titres comme exclusifs ou même principaux et de mettre au jour d'autres motivations ayant poussé à leur fabrication. Ces ouvrages à l'assemblage au premier abord énigmatique prennent en effet sens et retrouvent une certaine cohérence lorsqu'on les rapporte à celui qui les a confectionnés, à sa trajectoire personnelle et à la fonction qu'il exerçait à l'École des ponts et chaussées. Uniques livres publiés par Lesage, les *Recueils* mettent en avant les travaux des membres du corps des ponts et chaussées et leurs apports aux progrès de l'art de l'ingénieur, mais mettent surtout en scène celui qui a apposé son nom sur la couverture. Ces ouvrages sont destinés à sortir de l'ombre l'individu qui les a conçus et élaborés. Ils dessinent un autoportrait. C'est ce qui ressort principalement de l'examen du choix des documents retenus.

---

<sup>2</sup> LESAGE, P.-C. « Lettre à Monsieur Montalivet, 11 février 1808 ». In: LESAGE, P.-C. (1806) *Recueil de divers mémoires, extraits de la bibliothèque des ponts et chaussées, à l'usage des élèves ingénieurs*, Paris, Bernard, n. p. Sur le contenu de ce cabinet particulier, voir Bibliothèque de l'École des ponts et chaussées (sauf mention contraire, les manuscrits cités dans ce qui suit en sont issus), Mss non cotés, « fonds Lesage » (boîte 6). Je remercie Guillaume Saquet d'avoir porté à ma connaissance l'existence de cet ensemble non coté de manuscrits.

<sup>3</sup> Ce legs particulier se trouve aujourd'hui disséminé au sein de la collection de manuscrits du fonds ancien de la BENPC.

<sup>4</sup> LESAGE, P.-C. (1806) *Op. cit.* ; LESAGE, P.-C. (1808) *Deuxième Recueil de divers mémoires, extraits de la bibliothèque impériale des ponts et chaussées, à l'usage de MM. les ingénieurs*, Paris, impr. d'Hacquet ; LESAGE, P.-C. (1810) *Recueil de divers mémoires, extraits de la bibliothèque impériale des ponts et chaussées, à l'usage de MM. les ingénieurs*, Paris, F. Didot, 2 vol., 2<sup>e</sup> édition augmentée.

<sup>5</sup> La publication d'ouvrage comportant des planches est tout particulièrement onéreuse, car elle réclame l'intervention d'un artiste graveur sur cuivre.

<sup>6</sup> C'est notamment le cas du journal des observations faites par Lesage lors de ses voyages en Angleterre, qu'il communique à plusieurs ingénieurs parisiens. Voir fonds Lesage (boîte 7).

Ces *Recueils* réunissent en effet essentiellement les écrits de Lesage et les fruits de ses travaux personnels. La plupart des textes du premier *Recueil* existaient déjà sous forme manuscrite et sont issus, non pas de la bibliothèque de l'école, mais de son riche cabinet particulier. C'est par exemple le cas du texte et des planches de dessins rapportant des observations faites au cours de deux voyages effectués en Angleterre, respectivement en 1784 et 1785, qui reprennent des extraits du copieux journal manuscrit que Lesage avait rédigé une fois rentré à Paris à partir des documents rapportés<sup>7</sup> ou encore d'une notice décrivant un instrument de son invention destiné à connaître les courants à l'embouchure des fleuves<sup>8</sup>.

On peut, en outre, noter que lorsqu'il reprend dans les *Recueils* des textes écrits par d'autres, cet ingénieur ne contente pas de les reproduire, mais leur apporte une valeur ajoutée en les complétant de nouveaux dessins, comme c'est par exemple le cas avec le mémoire inédit de l'ingénieur des ponts et chaussées Pierre-Marie-Jérôme Trésaguet (1716-1796) rédigé en 1775 sur la construction des routes<sup>9</sup>, ou encore en en proposant des résumés et des extraits choisis, comme il le fait notamment avec le texte, publié pour la première fois à Amsterdam en 1733, du naturaliste Pierre Massuet (1698-1776) sur les vers qui percent les vaisseaux et rongent les pieux des digues dans les ports<sup>10</sup>. Loin d'être uniquement une œuvre de compilation, ce que pourrait laisser supposer leur titre, les *Recueils* sont véritablement le fruit d'un travail de mise en ordre synthétique des savoirs. On peut enfin relever que les quinze planches du premier *Recueil* ont toutes été dessinées par Lesage, avant d'être confiées à différents artistes graveurs sur cuivre<sup>11</sup>. Le fait qu'il les ait dessinées ne constitue en rien une évidence ou une pratique courante, les ingénieurs ne réalisant pas nécessairement eux-mêmes les dessins des planches de leurs ouvrages. Ces planches viennent attester la parfaite maîtrise qu'a Lesage de l'art du dessin et rappeler qu'il a commencé sa carrière comme dessinateur. À partir de l'âge de seize ans, il a en effet assuré ce rôle durant onze années comme dessinateur auprès de plusieurs ingénieurs militaires avant d'exercer les mêmes fonctions, pendant sept ans, dans le bureau de l'ingénieur en chef des ponts et chaussées de Bordeaux<sup>12</sup>. Ce n'est qu'à trente-quatre ans que Pierre-Charles Lesage devient élève de l'École des ponts et chaussées. Nommé ingénieur deux ans après son arrivée à Paris, il ne quittera plus l'établissement, étant employé à seconder son directeur Jean-Rodolphe Perronet (1708-1794) puis ses successeurs.

En plaçant en tête du premier volume du *Recueil* un portrait de Perronet dessiné par Charles-Nicolas Cochin fils (1715-1790), suivi d'une notice historique sur sa vie puis d'un exposé des travaux du Premier Ingénieur, Lesage présente ces documents comme un hommage respectueux à son maître disparu. Mais cette explication ne satisfait pas entièrement, car certains détails intriguent. En premier lieu, les dates. Le texte de cette notice à la gloire de Perronet fait l'objet d'une publication isolée d'abord en 1805, avant d'être repris l'année suivante en tête du premier *Recueil*<sup>13</sup>. Or le Premier Ingénieur est mort au début de l'année 1794, donc depuis plus de dix ans. De nombreux ingénieurs du corps des ponts et chaussées sont destinataires d'un exemplaire de cette brochure imprimée. Beaucoup l'en

---

<sup>7</sup> Ms fol. 40, 48, 2610 et fonds Lesage (boîte 7).

<sup>8</sup> Ms 2271. Une maquette de cette machine figure dans la galerie des modèles de l'École.

<sup>9</sup> Bien qu'inédit, ce mémoire avait déjà circulé dans la communauté des ingénieurs sous forme de copie manuscrite. *Annales des Ponts et Chaussées*, 1831, 2<sup>e</sup> sem., 258.

<sup>10</sup> Ce texte avait déjà fait l'objet d'une publication par Lesage dans les *Annales des arts et manufactures* en 1801. Le manuscrit de cet extrait rédigé est conservé (Ms 3097). En le republiant, l'inspecteur de l'École des ponts et chaussées attire l'attention sur l'existence de cette première parution à laquelle il a associé son nom.

<sup>11</sup> Les planches sont signées par Fayn et Gaitte.

<sup>12</sup> Archives nationales (AN dans ce qui suit), F<sup>14</sup> 2268/1.

<sup>13</sup> LESAGE, P.-C. (1805) *Notice pour servir à l'éloge de M. Perronet, Premier ingénieur des ponts et chaussées de France*, Paris, Bernard. Pour rédiger cette notice, Lesage s'est appuyé sur le texte qu'il avait lu devant l'Assemblée des ponts et chaussées en août 1796 (Ms 1468).

remercient pour ce présent et le félicitent de son travail<sup>14</sup>. C'est à Pierre Coinchon (1766-1845) qu'il revient d'avoir livré, dans sa lettre accusant réception de la notice, l'analyse la plus aboutie des enjeux pluriels associés à cette publication :

« Sans doute, il était intéressant que les ouvrages, disons mieux, que les chef-d'œuvres de l'art, conçus et exécutés par cet illustre et respectable chef ne puissent être attribués qu'à leur seul auteur : votre ouvrage remplit entièrement cet objet, il grave, en quelque sorte, le nom de Perronet (sic) sur chacun de ces grands monumens, dont la France lui est redevable et qu'elle peut montrer avec orgueil (sic) aux autres nations, il renferme aussi, des données, des préceptes utiles et propres à nous guider dans le cours de notre carrière, et il doit servir encore à transmettre à la postérité le souvenir des bienfaits et des services rendus au corps des ponts et chaussées par l'homme juste et grand, qui scut si bien mériter de votre admiration et de votre affection particulière »<sup>15</sup>.

En passant du sujet de la notice à son auteur, Coinchon souligne notamment que ce sont bien deux individus que la brochure imprimée distingue.

Les conditions financières de la réalisation matérielle de cette notice et de la gravure du portrait de Perronet qui l'accompagne viennent confirmer qu'il serait hâtif de prendre pour argent comptant les éloges appuyés de Lesage au grand homme et d'y voir uniquement la volonté d'honorer la mémoire de l'ingénieur décédé. Les archives laissées par Lesage nous apprennent en effet que cette notice a pu être imprimée, reliée et diffusée grâce à l'argent d'une caisse noire existant à l'École des ponts et chaussées, et que cette dernière avait été alimentée en grande partie en vendant au libraire Firmin Didot (1764-1836) 125 exemplaires des *Œuvres* de Perronet<sup>16</sup>, destinés être distribués aux élèves<sup>17</sup>. Plutôt que de diffuser les *Œuvres* du célèbre ingénieur, Lesage a ainsi préféré faire circuler la notice qu'il avait lui-même rédigée. L'hommage pour le moins tardif que Lesage rend à Perronet n'est pas sans arrière-pensée : il vise surtout à rappeler que sa propre carrière fut essentiellement placée dans l'ombre du célèbre ingénieur et à souligner la proximité qui les unissait. Avec les *Recueils* placés ainsi sous le patronage de Perronet, Lesage s'inscrit dans sa filiation directe et se présente publiquement comme le digne héritier de l'illustre ingénieur disparu. Pour ce franc-maçon<sup>18</sup> qui s'était occupé une vingtaine d'années plus tôt de la confection et de la distribution des *Œuvres* de Perronet, le temps était venu d'imprimer à son tour sa contribution personnelle aux progrès de l'art de l'ingénieur.

Si le deuxième *Recueil* qui paraît en 1808 contient davantage de textes qui ne sont pas de la plume de Lesage et des planches qu'il n'a pas dessinées, la publication en frontispice de son portrait vient confirmer de manière très directe que ce livre est encore destiné à construire sa propre image et à laisser une trace imprimée de son existence.

---

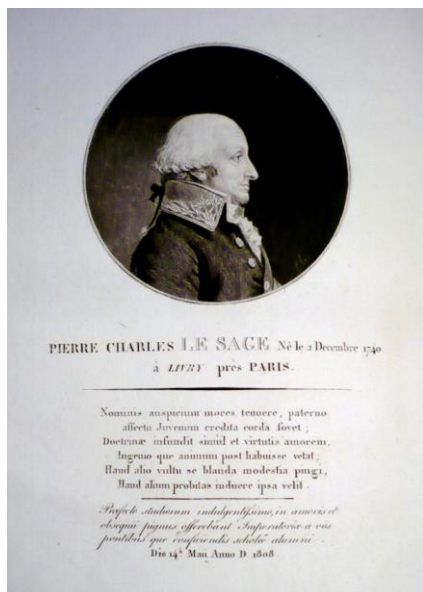
<sup>14</sup> Ms 1984 ; Ms 2807 et Ms 2184 (1).

<sup>15</sup> Ms 2184 (1). Lettre de Coinchon à Lesage, 7 brumaire an XIV (29 octobre 1805).

<sup>16</sup> Il s'agit de l'ouvrage intitulé *Description des projets et de la construction des ponts de Neuilly, de Mantes, d'Orléans et autres ; du projet du canal de Bourgogne pour la communication des deux mers par Dijon ; et de celui de la conduite des eaux de l'Yvette et de Bièvre à Paris, en soixante-sept planches*, Paris, Imprimerie royale, 1782-1783, 2 vol.

<sup>17</sup> Ms 2184 (2). LESAGE, P.-C., « Extrait du registre des recettes et dépenses faites sur les fonds en réserve à l'école impériale des ponts et chaussées, depuis le 25 fructidor an V (11 septembre 1797) jusqu'à ce jour », 10 mars 1807.

<sup>18</sup> Fonds Lesage (boîte 1). Certificat du Grand Orient de France, loge Uranie, discours de réception du 28 mai 1787.



Bien que non signé, ce portrait de profil de Lesage est probablement l'œuvre d'Edme Quenedey des Ricets (1756-1830), graveur du portrait de Perronet reproduit dans les deux *Recueils*. Réalisé au moyen du procédé alors en vogue car économique du physionotrace, commercialisé par Quenedey des Ricets, ce portrait a été offert par les élèves de l'École des ponts et chaussées à l'inspecteur le 14 mai 1808. Représentation physique de l'auteur des *Recueils*, cette image a vocation à attester du sentiment de reconnaissance et d'affection qu'éprouvent ces derniers envers leur éducateur.

Pour son second *Recueil*, Lesage choisit d'imprimer des écrits de deux ingénieurs étrangers, à la suite d'un texte où il décrit les collections lithologiques qu'il a rachetées aux héritiers de Perronet et vient d'offrir à l'établissement scolaire<sup>19</sup>. Du premier, l'Anglais John Smeaton (1724-1792), il retient et commente deux extraits d'un ouvrage paru en 1791 sur la construction du phare d'Eddystone<sup>20</sup>, reproduisant les traductions partielles qu'en a données le naturaliste et éditeur genevois Marc-Auguste Pictet (1752-1825) pour la *Bibliothèque britannique*<sup>21</sup>. Tandis que le premier extrait traite de l'histoire et des procédés de construction de l'ouvrage d'art, le second rend compte des résultats de recherches expérimentales sur les ciments hydrauliques réalisées sur le chantier. Hommages à la prouesse technique et à « ce beau monument élevé à l'humanité par le génie »<sup>22</sup>, ces reprises du texte de Smeaton célèbrent également l'ouvrage de papier dont elles sont issues, ce « splendide grand in-folio [...] avec planches supérieurement exécutées », ce « monument élevé à l'art typographiques »<sup>23</sup>. Dans ce second *Recueil*, Lesage publie également le « Mémoire sur un nouveau système de navigation intérieure » que l'ingénieur d'origine espagnole Bétancourt a soumis et présenté à l'Académie des sciences de Paris, ainsi que le rapport rendu le 14 septembre 1807 par la classe des sciences physiques et mathématiques de l'Institut national<sup>24</sup>, offrant de cette manière une visibilité publique rapide à ce manuscrit. Les deux hommes se connaissent de longue date, puisque Bétancourt suivit en 1784 l'instruction donnée aux élèves de l'École des ponts et chaussées<sup>25</sup>.

<sup>19</sup> LESAGE, P.-C. « Table Lythologique des Pierres propres à l'Architecture civile et hydraulique, indiquant les lieux d'où les échantillons ont été tirés, leur pesanteur spécifique et leur degré de dureté ». In: LESAGE, P.-C. (1808) *Op. cit.*, 1-49. Il propose aux ingénieurs du corps d'enrichir ces collections en envoyant de nouveaux spécimens, leur spécifiant les calibres et grilles de classement auxquels ils doivent obéir.

<sup>20</sup> SMEATON, J. (1791) *A Narrative of the building and a description of the construction of the Eddystone lighthouse with stone*, London, G. Nicol.

<sup>21</sup> Sur le rôle de ce périodique dans la diffusion des idées et expériences anglaises en dépit du blocus continental, voir BICKERTON, David M. (1986) *Marc-Auguste and Charles Pictet, the Bibliothèque britannique, 1796-1815 and the dissemination of British literature and science on the continent*, Genève, Slatkine.

<sup>22</sup> LESAGE, P.-C. (1808) *Op. cit.*, 80.

<sup>23</sup> *Ibidem*, 51. Cinq de ces magnifiques planches sont reproduites dans le *Recueil* par le graveur E. Collin.

<sup>24</sup> Ce rapport rédigé par Prony est signé également par Bossut et Monge.

<sup>25</sup> LESAGE, P.-C. (1808) *Op. cit.*, 107

À travers le choix des documents rassemblés dans ses *Recueils*, Lesage met en avant ses propres travaux, fait connaître ses contributions personnelles à l'art de l'ingénieur et son insertion dans un réseau européen d'hommes de l'art, mais rend compte également des tâches accomplies dans le cadre de ses fonctions à l'École des ponts et chaussées et de sa conception du métier d'ingénieur des ponts et chaussées.

## Un testament professionnel et pédagogique

Participant depuis 1776 à l'instruction des élèves de l'École des ponts et chaussées, Lesage est, en outre, chargé de fait du « dépôt précieux des livres, mémoires, plans et modèles des machines »<sup>26</sup>, dont le directeur de l'établissement a statutairement la garde, avant d'être nommé officiellement inspecteur des études en 1800. Justifiant son entreprise de publication auprès du directeur général des ponts et chaussées, Lesage écrit : « Je facilitais le travail des élèves et j'évitais à mes camarades des recherches fatigantes »<sup>27</sup>. Les *Recueils* prennent en effet sens au regard des fonctions qu'il exerce : ils s'inscrivent dans la continuité de ses missions d'enseignement et facilitent l'accès à quelques-unes des ressources des collections conservées. Ces deux points méritent d'être explicités.

Les collections abritées par l'École des ponts et chaussées renferment des objets variés : des livres imprimés, mais surtout des manuscrits, des cartes, des plans, des dessins, des spécimens naturels, des échantillons de pierres et des modèles réduits en tout genre. Exposés dans une galerie, ces derniers reproduisent en miniature des machines ou des ouvrages d'art, des formes, des mécanismes ou des détails constructifs. Chacun de ces différents objets possède une histoire singulière, a connu une vie propre au terme de laquelle il s'est retrouvé à l'École. En dépit de leur nature hétéroclite, un point commun les réunit : ce sont tous des supports d'informations ou des véhicules matériels de savoirs. On peut également noter la complémentarité de ces modes de représentations des connaissances, qui fournissent chacun à leur manière des renseignements sur des réalités éloignées. Leur rassemblement à l'École des ponts et chaussées en fait un lieu qui s'apparente à ce que Bruno Latour a appelé un « centre de calculs »<sup>28</sup>.

Les collections de l'École constituent en particulier des ressources pour l'enseignement et participent activement à l'apprentissage et à la transmission des savoirs de l'ingénieur. Au sein de l'établissement, Lesage ne se contente pas d'assurer le classement ou la gestion de ces différents objets, mais les met de manière sélective à la disposition des élèves<sup>29</sup>. Les objets en papier, plâtre, bois, métal ou pierre sont mobilisés comme outils pédagogiques par l'inspecteur des études et destinés à permettre aux élèves de s'approprier les leçons de ceux qui les ont précédés dans la carrière. Lesage intervient régulièrement auprès des élèves et les accompagne plus particulièrement dans deux types d'activités. D'abord pour les aider dans l'élaboration de leurs projets. Ces exercices qui préfigurent les tâches qui seront les leurs occupent encore en ce début de XIX<sup>e</sup> siècle une place importante dans la formation des futurs ingénieurs<sup>30</sup>. Pour les guider, Lesage leur communique d'anciens projets dont ils peuvent s'inspirer mais leur montre également au moyen de dessins, de plans ou de modèles réduits des réalisations existantes qu'ils peuvent imiter. Par ailleurs, Lesage conseille les futurs

---

<sup>26</sup> Ms 1968.

<sup>27</sup> Ms 1984. Projet de lettre de Lesage au directeur général des ponts et chaussées.

<sup>28</sup> LATOUR, Bruno (1996) « Ces réseaux que la raison ignore : laboratoires, bibliothèques, collections ». In: JACOB, Christian ; BARATIN, Marc (éd.) *Le pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres dans la culture occidentale*, Paris, Albin Michel, 23-46.

<sup>29</sup> Ms 2629bis. Projet de règlement concernant l'organisation de l'École des ponts et chaussées et du dépôt des cartes qui y est réuni, an III.

<sup>30</sup> Voir PICON, Antoine (1992) *L'invention de l'ingénieur moderne. L'École des ponts et chaussées 1747-1851*, Paris, Presses de l'École nationale des ponts et chaussées.

praticiens pour la constitution de leur portefeuille. Jusque dans les années 1810, les ingénieurs sortent en effet de l'École des ponts et chaussées avec pour bagage une bibliothèque manuscrite qu'ils se sont confectionnée au cours de leur scolarité en copiant un certain nombre de textes et de dessins conservés dans les collections. Cet embryon de portefeuille personnel, qu'ils continueront d'alimenter par la suite, comprend notamment des modèles de devis, des mémoires sur l'art et un répertoire de formes dans lequel ils pourront puiser dans le cadre de l'exercice de leur métier<sup>31</sup>. La mission de Lesage consiste à mettre sous les yeux des élèves ce qui, au sein des ressources conservées à l'École, mérite d'être vu et copié. En livrant à l'impression une partie des matériaux détenus par l'établissement, Lesage argue de ce qu'il évite ainsi aux élèves une part de ces fastidieuses tâches de copie induites par la constitution des portefeuilles.

Une partie des documents réunis dans les *Recueils* est directement liée à ce travail, effectué depuis de nombreuses années, de mise à disposition des multiples objets issus des collections de l'École et de transmission des savoirs qui y sont attachés. Les *Recueils* contiennent en effet à la fois des listes et des tableaux qui en dressent des inventaires partiels et en livrent des clefs d'accès, mais aussi des textes et des dessins qui les décrivent. Le premier *Recueil* rassemble ainsi plusieurs tables qui attirent l'attention sur des textes scientifiques et des descriptions de machines parus dans des publications périodiques. Lesage livre les résultats de dépouillements réalisés par ses soins des publications de l'Académie des sciences de Paris, des sociétés académique et royale de Londres et des *Annales des arts et manufactures*. Se trouvent également consignés dans les *Recueils* un inventaire partiel des modèles réduits conservés dans la galerie de l'École et des notices présentant certaines des maquettes de machines. L'intérêt porté aux modèles et la nécessité de laisser une transcription des connaissances dont ils sont porteurs expliquent également la présence du mémoire de Bétancourt, qui documente le fonctionnement d'un modèle réduit d'écluse donné par celui-ci à l'École impériale des ponts et chaussées en 1807. L'existence d'objets conservés dans la galerie des modèles est également ce qui a motivé les descriptions littérale et graphique des formes et usages de la machine inventée par Lesage ou encore des vers qui rongent les bois dans l'eau de mer. Les dessins de la planche qui accompagne ce dernier texte reproduisent un spécimen de ver conservé dans de « l'esprit-de-vin » et un bout de pieu en chêne d'une digue portuaire qui, immergé pendant un an, fut entièrement rongé par ces petits animaux aquatiques. Ces deux preuves matérielles d'un fléau, contre lequel Lesage s'emploie à rappeler les modes de protection préconisés par divers auteurs, avaient été adressées à Perronet en 1778 du port de Saint-Jean-de-Luz<sup>32</sup>. Au sein de l'École comme des *Recueils*, les renseignements de provenances variées véhiculés par différents supports sont rassemblés dans un même espace et mis en relation. Lesage couche ainsi sur le papier les liens qu'il a pu établir entre les diverses sources d'informations rassemblées au fil du temps et en fournit une synthèse utile à l'enseignement comme à la perfection des savoirs de l'ingénieur.

Gardien des collections, l'inspecteur se présente comme celui qui maintient vivantes les traditions et perpétuent les méthodes d'acquisition et modes de transmission des savoirs des ingénieurs hérités du siècle des Lumières. Les *Recueils* traduisent également la façon dont il se représente le métier d'ingénieur. À travers le choix de la série de documents qu'il publie, des documents qui se veulent directement utiles<sup>33</sup>, Lesage affirme une conception du métier qui le rapproche davantage d'un art que d'une activité mobilisant des théories sophistiquées

---

<sup>31</sup> Sur l'histoire de la constitution et de l'usage des portefeuilles, voir MONTEL, N. (2008) *Op. cit.*

<sup>32</sup> LESAGE, P.-C. (1806) *Op. cit.*, p. 135 et planche XII. Ms 3097.

<sup>33</sup> C'est en particulier le cas d'un tableau donnant les performances respectives de différents modèles de vis d'Archimède et d'une table regroupant les pesanteurs spécifiques de nombreux matériaux. LESAGE, P.-C. (1806) *Op. cit.*, 141-154.

ou appliquant des savoirs physico-mathématiques ardues. Cette dernière vision est celle que promeut Gaspard-François-Clair-Marie Riche de Prony (1755-1839), le directeur de l'école avec lequel il travaille depuis 1798<sup>34</sup>. En témoignent notamment la publication par ce dernier des deux volumes de la *Nouvelle architecture hydraulique*, respectivement en 1790 et 1796, mais aussi plusieurs discours<sup>35</sup> ou les plans d'instruction élaborés pour l'École. En 1794, l'ingénieur Antoine-François Lomet des Foucaux (1759-1826) décrit en des termes particulièrement suggestifs l'immense écart qui sépare ces deux visions et les individus qui les incarnent : « L'ingénieur Lesage est excellent pour le moral, pour l'ordre et les détails ; Prony pour les hautes sciences, pour le sublime du métier »<sup>36</sup>. En mettant l'accent sur les outils concrets qui peuplent la galerie de l'École ou les cabinets particuliers, ces objets qui non seulement permettent la transmission des savoirs mais aussi équipent la pratique de l'ingénieur, Lesage plaide contre le dédain avec lequel les jeunes ingénieurs sortis de l'École polytechnique les considèrent et entend les mettre en garde contre « la théorie [qui] égare souvent dans des spéculations incertaines »<sup>37</sup>. Avec les *Recueils*, c'est donc un testament professionnel et pédagogique que Lesage propose aux générations nouvelles futures d'ingénieurs.

Il convient enfin de noter que la publication des *Recueils* intervient à un moment particulier de l'histoire du corps auquel appartient Lesage et de son itinéraire personnel. Elle est entreprise peu de temps après les deux décrets impériaux du 25 août 1804 qui précisent les règles d'organisation et les principes qui doivent régir le corps des ponts et chaussées et l'école de formation des ingénieurs, deux décrets pris quelques semaines seulement après la proclamation de l'Empire. Si la publication des *Recueils* peut être interprétée comme un moyen de promouvoir ces institutions reconstituées et de participer à l'écriture de la gloire impériale après le sacre de Napoléon, elle se révèle être surtout un moyen de promotion personnelle pour Lesage. S'inscrivant dans la tradition de la dédicace<sup>38</sup> et légitimant sa publication, Lesage tresse dans les propos introductifs de ses *Recueils* des louanges aux individus qui les ont rendus financièrement possibles : le directeur des ponts et chaussées Emmanuel Crétet (1747-1809) puis son successeur en mai 1806 Jean-Pierre Bachasson comte de Montalivet (1766-1813) ou encore le ministre de l'Intérieur Jean-Baptiste Nompère de Champagny (1756-1834) dont dépend cette direction administrative. Les ouvrages sont également présentés comme un tribut offert à la gloire impériale, Lesage exaltant « le Héros du dix-neuvième siècle, le Restaurateur des arts et des lois de la France »<sup>39</sup>. Au-delà des déclarations liminaires, c'est également le choix de certains des documents réunis qui répond au contexte politique, la publication d'un extrait du travail de Massuet étant justifiée par les nouvelles frontières de l'Empire :

« Cet extrait [...] devient aujourd'hui d'un nouvel intérêt, depuis l'accroissement de l'Empire français dans le Nord, et nos relations avec la Hollande : la nouvelle publication que je lui donne, est fondée sur la nécessité où seront les ingénieurs d'appliquer les moyens d'extirper ce fléau de la marine et des travaux maritimes »<sup>40</sup>.

<sup>34</sup> PICON, A. (1989) « Les ingénieurs et la mathématisation. L'exemple du génie civil et de la construction », *Revue d'histoire des sciences*, vol. 42, n°1, 155-172.

<sup>35</sup> Au premier rang desquels : PRONY (1789) « Discours préliminaire de la partie de l'encyclopédie par ordre de matières, intitulée : Science de l'Ingénieur des Ponts & Chaussées ». In: DELALANDE, Jérôme *Mathématiques*, vol. 3, Paris, Panckoucke, 37-43.

<sup>36</sup> AN F<sup>14</sup> 2153. Lettre de Lomet à Lecamus, 28 nivôse an II (17 janvier 1794).

<sup>37</sup> LESAGE, P.-C. (1808) *Op. cit.*, VII.

<sup>38</sup> CHARTIER, Roger (1996) *Culture écrite et société. L'ordre des livres (XIV<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècles)*, Paris, Albin Michel, 81-106.

<sup>39</sup> LESAGE, P.-C. (1806) « introduction », n. p.

<sup>40</sup> *Ibid.*, « sommaire », n. p.

En 1805, Lesage a 65 ans. Il sait que sa vie professionnelle touche à sa fin. Après la promulgation du décret impérial mettant en ordre, et au pas, le corps des ponts et chaussées, une nouvelle organisation s'est mise en place et des promotions individuelles sont intervenues. Lesage est resté en dehors de cette vague de promotions qui a vu des ingénieurs plus jeunes que lui accéder au grade d'inspecteur et entrer au conseil général des ponts et chaussées. Probablement dépité de ne pas avoir été promu, Lesage redoute également d'être mis à la retraite, d'être remplacé dans ses fonctions et de devoir quitter l'École, cet établissement au sein duquel il travaille mais aussi habite depuis son arrivée à Paris trente ans plus tôt, l'un des privilèges de l'inspecteur étant de disposer d'un logement de fonction. Il craint surtout dans l'immédiat de voir rogner ses prérogatives : « Aujourd'hui qu'il est question de réunir l'administration générale des ponts et chaussées et l'École dans un même local, je demande comme récompense de mes anciens services et comme inspecteur de l'École d'être toujours chargé de la garde du dépôt des plans »<sup>41</sup>. Les *Recueils* viennent à propos illustrer la connaissance sans égale que Lesage a de ces collections. Dans le nouveau contexte impérial, il pressent également que son maintien dans l'établissement et dans ses anciennes fonctions passe par la nécessité de sortir de l'anonymat et de se forger une réputation. Pour Lesage, la publication des *Recueils* constitue l'outil de consolidation d'une position fragilisée et l'instrument de construction d'une réputation. Les pratiques de distribution des exemplaires des *Recueils* témoignent également des circonstances historiques singulières de leur élaboration et confirment les intentions de leur éditeur.

### L'instrument de construction d'une notoriété

Les modalités de diffusion des *Recueils* sont liées à leurs conditions de production, distinctes pour chacun des volumes. Alors que le premier volume est réalisé par le libraire Jean-Baptiste Bernard (1747-1808), qui édite notamment les *Annales de chimie* et se présente comme le « libraire de l'école polytechnique et de l'école impériale des ponts et chaussées », le deuxième est confectionné sans intermédiaire, directement par Lesage, sur les fonds de l'École et en relation avec l'imprimeur André-François Hacquart et des graveurs<sup>42</sup>. La réédition, augmentée de trois mémoires et plusieurs textes inédits, des deux *Recueils* qui paraît en 1810 est, quant à elle, confiée aux soins du libraire-imprimeur Firmin Didot<sup>43</sup>.

Les changements intervenus dans les combinaisons financières et les partenaires de la production de chacun de ces ouvrages traduisent l'intérêt que l'auteur porte à l'aspect matériel de ses livres. C'est en effet la déception éprouvée par Lesage à la vue du travail réalisé par Bernard qui le pousse à se passer de ses services pour son second *Recueil*. Révélateur à cet égard est cet extrait de lettre adressée au libraire-imprimeur par l'inspecteur de l'École :

« J'ai examiné avec attention, Monsieur, le volume de mon ouvrage que vous m'avez envoyé, j'ai remarqué avec peine qu'il est broché avec bien peu de soin et sans goût ; les planches sont mal placées et mal pliées ; elles seraient beaucoup mieux, mises toutes de suite et à la fin du volume. Il est fâcheux, même pour vos intérêts que vous n'ayez pas voulu prendre du papier plus grand. Je trouve que le prix de cet ouvrage que vous portez à 15 francs dans votre catalogue est trop cher pour les élèves, ainsi que pour les ingénieurs »<sup>44</sup>.

<sup>41</sup> Ms 1968. Projet de lettre de Lesage dont le destinataire, non spécifié, est probablement le nouveau directeur du département des ponts et chaussées Montalivet, 18 mai 1806.

<sup>42</sup> Ms 1994 (1). Les graveurs des planches du deuxième *Recueil* sont E. Collin, Louis-Pierre Baltard (1764-1846) et Jean-Nicolas Adam (1786-1845).

<sup>43</sup> AN F<sup>14</sup> 2268/1. Lettre de Lesage au directeur général des ponts et chaussées, 10 mai 1808 et Copie de la convention faite entre P.-C. Lesage et Firmin Didot imprimeur, 14 juillet 1809. Tandis que le *Recueil* de 1808 est imprimé à 800 exemplaires, cette convention autorise un tirage par l'éditeur de 1000 épreuves.

<sup>44</sup> Ms 2184 (2). Copie de la lettre écrite de Paris le 5 septembre 1806 par M. Lesage à M. Bernard, libraire.

S'il est d'accord pour offrir un prix préférentiel pour les élèves, leur concédant un tarif analogue à celui qu'il pratique pour ses confrères, à savoir 12 francs, le libraire-éditeur n'entend pas octroyer le même avantage à l'ensemble des ingénieurs. Quant à l'organisation interne de l'ouvrage, il est prêt à la revoir : « la brocheuse suit l'indication des pages ordonnée dans la table des planches, on pourra les placer autrement. Cela n'offre aucun obstacle »<sup>45</sup>.

Lorsqu'un éditeur extérieur intervient en participant au financement de la confection de l'ouvrage, les *Recueils* sont vendus. Mais la vente par le réseau des libraires n'est pas l'unique moyen par lequel ils circulent et la diffusion n'est pas laissée entièrement au hasard ou aux seules lois du marché de l'édition. On voit au contraire se combiner une économie marchande avec un système de dons. Lesage organise minutieusement la distribution des exemplaires dont il peut disposer. Grâce aux papiers qu'il a laissés, il est possible de suivre dans les détails ce travail accompli de manière très méthodique pour chacun des volumes, de mettre au jour les logiques qui le sous-tendent mais aussi d'en connaître les effets. L'inspecteur de l'École tient la comptabilité des exemplaires de ses recueils offerts gracieusement, dresse méticuleusement les listes des destinataires et de ceux qui en ont accusé réception<sup>46</sup>. Les minutes de ses courriers montrent qu'il ne ménage pas ses efforts et qu'il mobilise quantité d'intermédiaires pour faire en sorte que les ouvrages arrivent entre les mains d'un certain nombre de destinataires choisis. Lorsqu'il ne reçoit pas de nouvelles de l'arrivée à bon port de ses *Recueils*, il n'hésite pas à relancer ou à écrire à un nouveau correspondant pour s'enquérir du sort réservé à son ouvrage et de la manière dont il a été reçu.

Les envois sont personnalisés. Pour chaque destinataire de chacun de ses *Recueils*, Lesage joint une lettre d'accompagnement particulière mais aussi choisit une forme spécifique de son ouvrage. Les *Recueils* sont en effet disponibles en deux qualités de papier (vélín ou papier ordinaire) et sous différentes formes plus ou moins coûteuses : en feuilles, broché, relié, avec des demi reliures ou des reliures entières, des reliures en veau ou en maroquin, dorés sur tranches ou pas<sup>47</sup>. Le choix du type d'exemplaire envoyé est fonction de la position hiérarchique du destinataire. La forme la plus onéreuse, un exemplaire en vélín relié en maroquin doré sur tranche, est réservée aux personnes les plus haut placées.

Les archives de Lesage permettent ainsi d'identifier les différents groupes de destinataires auxquels sont adressés gracieusement le *Recueil*, mais aussi de recenser avec précision les rétributions symboliques que la distribution de ces publications lui procure en retour et de suivre les étapes successives de la construction de sa renommée. Parmi les groupes dont Lesage souhaite recevoir une reconnaissance, il y a d'abord et avant tout ses supérieurs. Parmi eux figurent le directeur des ponts et chaussées et le ministre de l'Intérieur, auxquels il réserve les exemplaires les plus luxueux, mais également tous les inspecteurs du corps, membres du conseil général des ponts et chaussées, auxquels il adresse systématiquement un exemplaire de tout ce qu'il publie. D'autres ingénieurs du corps sont également destinataires d'exemplaires des *Recueils*, qui dessinent cette fois le réseau des individus avec lesquels il entretient des liens privilégiés<sup>48</sup>. La plupart le remercient et lui adressent des appréciations louangeuses sur l'ouvrage dont il leur a fait cadeau et sur ses mérites.

Le deuxième cercle dont il cherche à obtenir une reconnaissance est formé des sociétés savantes de la France dans ses frontières politiques mouvantes. Ayant pris soin d'offrir un exemplaire de ses *Recueils* à un certain nombre de bibliothèques et d'académies savantes, il reçoit en réponse des lettres de remerciement mais aussi dans certains cas des récompenses

<sup>45</sup> Ibidem. Réponse de Bernard à Lesage, s. d.

<sup>46</sup> Mss 1968, 1984 et 2184 (2), pour le *Recueil* de 1806. Ms 2184 (1), pour le *Recueil* de 1808. Ms 2807 et AN F<sup>14</sup> 2268/1, pour les *Recueils* de 1810.

<sup>47</sup> Ms 1984.

<sup>48</sup> Le deuxième *Recueil* est envoyé à l'ensemble des membres du corps.

honorifiques. Ses présents lui ouvrent ainsi les portes de plusieurs sociétés savantes dans l'hexagone, mais lui procurent aussi des témoignages de gratitude et des marques de reconnaissance de la part d'académies savantes de l'Europe napoléonienne. Conséquence directe de l'envoi de son *Recueil*, il est nommé associé non résidant de l'Académie des sciences, arts et belles-lettres de Dijon, associé correspondant de la Société des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux<sup>49</sup> et de la Société des arts du Mans<sup>50</sup>. Il est également tour à tour admis comme membre de l'Académie des arcades de Rome, correspondant de l'Académie des sciences et arts de Turin, correspondant de la classe de physique de l'Académie royale des sciences de Munich et associé étranger de l'Académie royale des sciences, lettres et arts de Padoue. Ses efforts sont donc couronnés de succès : Lesage inscrit son nom dans l'espace savant impérial et acquiert une notoriété.

Les pouvoirs politiques constituent le troisième et dernier groupe dont il souhaite s'attirer les bonnes grâces et capter la bienveillance. Si Lesage a l'honneur de pouvoir présenter personnellement à l'Empereur sa *Notice pour servir à l'éloge de Perronet* le 23 mars 1806<sup>51</sup>, il ne peut renouveler la prouesse avec ses *Recueils*. Dans l'espoir que le souverain daigne jeter un instant les yeux sur son ouvrage, et de nouveau sur son auteur, Lesage entreprend pourtant des démarches en août 1807 auprès du maître de cérémonies de Napoléon I<sup>er</sup>. L'ouvrage est finalement remis par un intermédiaire, qui lui fait savoir que l'Empereur a pris dans ses mains le *Recueil* pour le poser sur une table<sup>52</sup>... La parution du deuxième *Recueil* lui vaut d'obtenir en 1809 la Légion d'honneur, décoration créée sept ans plus tôt par le Premier consul.

Lesage intrigue également pour que le don d'un exemplaire de son deuxième *Recueil* au Corps Législatif ne passe pas inaperçu et là non plus ne néglige aucun détail. Il trouve dans le secrétaire du Corps législatif Pierre-Joseph-Fleury Jubié (1759-1843), dont le père connaissait plusieurs ingénieurs des ponts et chaussées parmi lesquels figurait Lesage et dont le fils Joseph-Noël-Jules venait d'entrer à l'École polytechnique, un intercesseur influent. Celui-ci lui rend publiquement hommage et fait en sorte que son présent soit évoqué devant les députés au cours de la séance du 5 décembre 1808 mais aussi que l'exemplaire reçu soit déposé à la bibliothèque de l'assemblée<sup>53</sup>. Lesage se sert également de ses relations pour que le procès-verbal de la séance n'oublie pas de s'en faire l'écho et surtout que Le *moniteur universel*, organe officiel du gouvernement, retienne cette information dans son compte rendu<sup>54</sup>. L'inspecteur de l'École ne se contente pas non plus de recevoir ces divers honneurs et marques publiques de considération, il fait savoir de multiples façons à ses camarades et supérieurs qu'il les a reçus, par exemple en inscrivant la liste de ses nouveaux titres sur son papier à lettre ou en faisant imprimer des textes de remerciements, dont certains sont reproduits dans la réédition de ses *Recueils*<sup>55</sup>.

Un exemplaire des *Recueils* est adressé non seulement aux présidents des sociétés savantes des territoires sur lesquels s'exerce l'autorité de Napoléon I<sup>er</sup>, mais également aux têtes nouvellement couronnées des pays conquis, en particulier aux membres de la famille impériale et aux puissances étrangères alliées. Les *Recueils* circulent dans le sillage des conquêtes de l'armée napoléonienne et l'aire de distribution des diverses éditions s'adapte à l'actualité des victoires ou traités d'alliance scellés par l'Empereur. Lesage adresse ainsi son ouvrage au roi de Naples, au roi de Hollande, au Vice-roi d'Italie, au roi de Bavière, au roi de

---

<sup>49</sup> Ms 2183.

<sup>50</sup> Ms 1994 (3).

<sup>51</sup> Ms 1968.

<sup>52</sup> Ms 1994 (3).

<sup>53</sup> AN F<sup>14</sup> 2268/1. *Discours prononcé au Corps Législatif par Jubié, séance du 5 décembre 1808.*

<sup>54</sup> Ms 1994 (1). Lettre de Sevestre à Lesage, 7 décembre 1808.

<sup>55</sup> Ms 2630 (2).

Westphalie mais aussi à l'empereur d'Autriche et à l'Empereur de toutes les Russies. Les exemplaires envoyés atterrissent dans les bibliothèques personnelles des souverains ou celles des académies savantes, autant de lieux prestigieux où seront conservés ces vestiges matériels de l'existence de Lesage. Car c'est bien de sa propre postérité dont se préoccupe Lesage.

### La manifestation matérielle d'un souci de postérité

Dans le concert d'éloges et de récompenses qui suit l'envoi des *Recueils*, l'Empereur de Russie se distingue. Ce n'est pas un titre honorifique mais un objet précieux, plus exactement une bague en diamants qu'il fait parvenir à l'été 1809 à Lesage. Consulté comme expert, le bijoutier parisien Rouilly en donne une description :

« Cette bague se compose d'un gros brillant à jour, d'une belle eau, pesant quatre à cinq carats, entouré d'émail noir et de douze brillants, pesant environ un carat chacun ; le cercle à jour est garni de quarante roses : les feuilles de l'anneau sont enrichies de trente roses de chaque côté »<sup>56</sup>.

Il en estime également le prix : 15 000 francs, soit l'équivalent de 3 ans d'appointements pour l'ingénieur en chef de 1<sup>ère</sup> classe Lesage. Les têtes couronnées avaient certes l'habitude d'offrir des objets de valeur aux artistes et savants qui les servaient ou glorifiaient. Le contexte particulier et la personnalité de l'intermédiaire sont cependant ici également pour beaucoup dans le choix de ce cadeau singulier. Symbole d'une alliance, la bague arrive en effet quelques mois après la conférence d'Erfurt d'octobre 1808, qui vise à réaffirmer le traité de paix de Tilsit signé un an plus tôt par Napoléon et Alexandre Ier. Ce contre-don est, en outre, adressé par l'entremise de Bétancourt, entré au service du tsar à la suite de sa rencontre avec Alexandre Ier à Erfurt<sup>57</sup>. Sa valeur s'explique par les intérêts croisés des deux ingénieurs. L'arrivée à la cour de Russie de l'ouvrage imprimé de Lesage qui porte le sceau du corps impérial français des ponts et chaussées et contient le texte de Bétancourt assorti du jugement favorable porté sur lui par l'Académie des sciences de Paris ne peut en effet que conforter le prestige de l'ingénieur espagnol auprès de son nouvel employeur. Si Lesage s'empresse de répandre la nouvelle de ce cadeau prestigieux, il passe sous silence le service que Bétancourt lui demande de lui rendre, par un autre courrier, et qui n'est probablement pas tout à fait étranger non plus à l'envoi de la bague. Bétancourt le prie en effet de désigner quatre jeunes ingénieurs formés à l'École des ponts et chaussées pour être envoyés en Russie, promettant d'offrir à chacun d'eux un salaire double de celui qu'il touche en France<sup>58</sup>.

Par un codicille du 29 août 1809 à son premier testament, Lesage décide de léguer également à l'École des ponts et chaussées cette bague en diamants, demandant à ce qu'elle soit vendue

« avec le plus d'avantage possible, et de préférence à un des chefs des Ponts et Chaussées qui, par attachement pour le Corps, voudrait en faire l'acquisition pour lui-même ; que du prix provenant de cette vente il sera acheté des Livres, des Instruments et des Cartes propres à servir à l'instruction des élèves »<sup>59</sup>.

L'histoire du sort de cette bague nous renseigne encore sur la diffusion des *Recueils* et sur les préoccupations de Lesage à la fin de sa vie. Peu de temps après la rédaction de ce codicille rendu public, Lesage se ravise quant à l'usage de l'argent que procurera la vente de la bague. Soucieux de léguer à la postérité des ouvrages d'une facture soignée, il a signé entre-temps avec Didot un contrat pour la réédition de ses *Recueils* qui garantit la qualité du produit final

<sup>56</sup> LESAGE, P.-C. (1810) *Op. cit.*, vol. 2, XVI.

<sup>57</sup> Ms 2630 (2). Copie de la lettre écrite de Saint-Petersbourg le 6 juin 1809 par M. de Bétancourt Général major au service de S. M. l'Empereur de toutes Les Russies à M. Le Sage.

<sup>58</sup> Ibidem. Extrait d'une lettre de M. Bétancourt à M. Le Sage, transmise par l'ambassadeur de Russie le 7 août 1809.

<sup>59</sup> LESAGE, P.-C. (1810) *Op. cit.*, vol. 2, XVI.

en stipulant que les ouvrages seront imprimés « sur papier grand raisin format in 4° pareil à celui de l'œuvre de Perronet, et sur le caractère du premier volume de l'œuvre de M. Gauthey<sup>60</sup> ». La nouvelle édition des *Recueils* contribue ainsi à définir une charte graphique des productions des ingénieurs du corps des ponts et chaussées et inscrit les productions de Lesage dans une famille d'ouvrages. Avec l'accord du directeur des ponts et chaussées, l'ingénieur décide de gager le bijou auprès de son nouvel éditeur : Didot accepte de livrer en juillet 1810 à l'École cent exemplaires de ces 2 nouveaux volumes et d'être payé pour ces 3 600 francs de marchandises au moyen de l'argent que rapportera la bague. Lesage entend en effet offrir ses propres *Recueils* aux élèves remportant des prix pour leurs projets et léguer aux futures générations d'ingénieurs des traces imprimées susceptibles d'entretenir le souvenir de son existence et de faire passer son nom à la postérité<sup>61</sup>. Mais les événements ne se déroulent généralement pas comme on les a imaginés, même quand ils ont été soigneusement préparés. Sans entrer dans les détails des multiples rebondissements survenus après le décès de Lesage à la fin de l'année 1810, on peut noter que la partie du testament qui léguait la bague à l'École fut invalidée par un décret impérial du 3 mars 1813 stipulant qu'elle ne pouvait être distraite de l'héritage des descendants de l'ingénieur. La bague fut donc vendue aux enchères au profit des héritiers. Estimée à 15 000 francs, elle trouva acquéreur à 3 500 francs, ce qui rapporta en définitive, une fois déduits les frais de mise en vente, la somme de 400 francs aux héritiers de Lesage... Didot, qui de son côté n'avait toujours pas été payé, représenta en 1813 sa facture au directeur des ponts et chaussées qui se trouva contraint de l'honorer, le don généreux se révélant en définitive une opération coûteuse pour l'administration. Quant à la postérité personnelle, il semble bien que Lesage ait atteint son but, son nom étant passé du frontispice des *Recueils* à celui d'une bibliothèque d'un grand établissement scolaire.

---

<sup>60</sup> L'ouvrage auquel Didot fait allusion est le *Traité de la construction des ponts* d'Émiland-Marie Gauthey (1732-1806), revu par Claude-Louis-Marie-Henri Navier (1785-1836), imprimé en 1809 au moyen du tout nouveau modèle de caractère typographique inventé par Didot.

<sup>61</sup> AN F<sup>14</sup> 2268/1. Lettre de Firmin Didot au directeur général des ponts et chaussées, 20 décembre 1813.